

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Session extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines tenue le mercredi 18 juillet 2018, à 10 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville

Sont présents :	M. le Maire	Guy Charbonneau
	Mmes les Conseillères	Julie Boivin Isabelle Hardy
	M. le Conseiller	Pierre Berthiaume
	La directrice générale adjointe	Linda Charbonneau
	La greffière adjointe	Marie-Eve Charron
	Sont absents	Véronique Baril Denys Gagnon Keven Renière

2018-07-18 - 272

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h par Monsieur Guy Charbonneau, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Marie-Eve Charron agit comme secrétaire.

2018-07-18 - 273

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la Conseillère Julie Boivin, appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire;

ADOPTÉ

2018-07-18 - 274

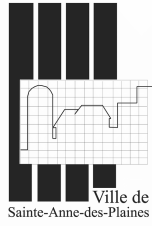
Approbation de la grille de pondération Assurances collectives

Attendu que les villes de Blainville, Bois-des-Filion, Sainte-Thérèse, Lorraine et Sainte-Anne-des-Plaines, procéderont à un appel d'offres dans le cadre d'une entente intermunicipale pour les régimes d'assurance collective de leurs employés pour la période 2019-2023;

Attendu qu'il s'agit d'un appel d'offres avec système d'évaluation et de pondération;

Attendu la recommandation de Madame Linda Charbonneau, directrice du Service des Ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :



Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

2018-07-18 - 274

(suite)

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines approuve la grille d'évaluation et de pondération ci-dessous, pour l'appel d'offres dans le cadre d'une entente intermunicipale pour les régimes d'assurance collective de leurs employés pour la période 2019-2023;

	Critères	Pondération	A	B	C	D
1- Expérience de l'assureur	a- Pertinence de son expérience en régimes d'assurance collective	10				
2- Coût	a- Coût des 24 premiers mois	20				
	b- Coût des 36 derniers mois	40				
Sous-Total		70				
3- Administration	a- Outils de transition offerts si changement d'assureur	10				
	b- Outils administratifs	5				
	c- Personnes dédiées administration et invalidité	10				
	d- Gestion de l'invalidité	5				
Sous-Total		30				
TOTAL (pointage final)		100				

ADOPTÉ

2018-07-18

Période de questions

On procède à la période de questions de l'assistance.

2018-07-18 - 275

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Guy Charbonneau, maire

Marie-Eve Charron, greffière adjointe